



L'Isle-Adam

Ville parc • Ville numérique

Publié sur *L'Isle-Adam* (<https://www.ville-isle-adam.fr>)

[Accueil](#) > La Pyrale du Buis



La pyrale du buis a fait son apparition sur la ville de l'Isle-Adam. C'est une chenille qui dévore le feuillage des buis et qui, par son appétit féroce, peut entraîner la mort des buis : ils dépérissent (plus de feuilles et jaunissement). Pour lutter contre cette chenille et surtout sa prolifération, qui est en constante évolution, il faut une action commune de la part des collectivités et des particuliers. Plusieurs solutions existent à court, moyens et long terme pour freiner l'activité et la prolifération de cette chenille défoliatrice :

- Au niveau du papillon adulte : en installant des pièges à phéromones spéciale buis dans une branche d'un arbre à proximité des buis et si possible d'une source de lumière. Ceux-ci vont attirer et capturer les papillons et ainsi empêcher la ponte des œufs par les femelles. La période de capture est de Mai à Novembre. 15 pièges ont été installés dans la ville et le résultat est probant. Il faut changer les capsules de phéromones toutes les 4 à 6 semaines.
- Au niveau de la chenille : traiter les buis avec un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis*. Le bacille empêche la larve de se nourrir. Celle-ci meurt et ne pourra se transformer en papillon. Si la chenille est parfois difficile à voir, la présence de ses déjections est facilement repérable au niveau de la face inférieure des feuilles. Un traitement a été effectué, la première semaine d'août 2016, sur tous les buis de la ville, suivi d'un apport d'engrais afin de faciliter la repousse des feuilles détruites par la chenille.
- Au niveau du buis : il faut enlever un maximum de feuilles mortes et de résidus de taille afin de faciliter l'entrée de la lumière et favoriser le développement de nouvelles feuilles, ainsi qu'un apport d'engrais au printemps et en automne.

L'éradication de cette chenille ne se fera pas en une année, il faudra poursuivre cette lutte sur plusieurs années avec une surveillance constante.

Source URL: <https://www.ville-isle-adam.fr/article/la-pyrale-du-buis>